

COVID-19 : Symptômes entraînant le retrait d'un enfant à la Halte-garderie

Enfant avec des symptômes qui n'a pas été en contact étroit avec un cas confirmé positif

1- LE PREMIER 24 HEURES

Si votre enfant présente un ou des symptômes parmi ceux indiqués plus bas, il doit demeurer à la maison et éviter les contacts avec les autres personnes. **Attendez 24 heures et réévaluez l'évolution des symptômes. Si les symptômes disparaissent, votre enfant peut revenir à la Halte-garderie. Sinon, poursuivre au point 2.**

2- PLUS DE 24 HEURES

Si votre enfant a un ou des symptômes depuis 24 heures, faites une autoévaluation à partir de l'outil d'évaluation sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19), en composant le **1 877 644-4545** ou à partir des scénarios suivants :

Scénario A

Mon enfant a **1** des symptômes suivants :

- Fièvre 0-5 ans : température rectale de 38.5 °C (101.3 °F)
- Perte de goût ou de l'odorat
- Symptômes respiratoires : toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer

Scénario B

Mon enfant a **2** des symptômes suivants :

- Maux de ventre
- Vomissements
- Diarrhées
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou congestion
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)

Scénario C

Mon enfant a **1** des symptômes suivants :

- Maux de ventre
- Vomissements
- Diarrhées
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou congestion
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)

Faire passer un test de dépistage pour la Covid-19 et rester en isolement jusqu'à l'obtention du résultat négatif.

Si le résultat est positif, l'isolement se poursuit pour une période MINIMALE de 10 jours

Si vous décidez de ne pas faire tester votre enfant pour la Covid-19, il devra rester en isolement pour une période MINIMALE de 14 jours depuis l'apparition des symptômes ET jusqu'à 48 heures après leur disparition. Durant cette période, votre enfant ne pourra pas se présenter à la Halte-garderie.

L'enfant peut retourner à la Halte-garderie :

- S'il ne fait pas de fièvre sans prendre d'antipyrétique (ibuprofène, ex. Advil, Motrin, etc.)
- S'il n'a pas vomi depuis 24 heures et qu'il est assez en forme pour reprendre ses activités